



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PENESTIN

Relevé des décisions prises lors de la séance du 27 mars 2023

PRESENTS : Monsieur Pascal PUISAY, Madame Jeanne GIRARD, Monsieur Christian MAHE, Madame Christiane BRETONNEAU, Monsieur Joseph LIZEUL, adjoints.

Monsieur Gérard PICARD-BRETECHE, Monsieur Michel CRENN, Madame Nadine FRANSOUSKY, Madame Isabelle HELLARD (arrive à 18h43), Madame Corinne BOURSE, Monsieur Jean-François VALLEE, Monsieur Karl VALLIERE, Madame Laëtitia SEIGNEUR, Monsieur Dominique BOCCAROSSA, Monsieur Jean-Claude LEBAS, Madame Mylène GILORY, Monsieur Frédéric BERNARD.

ABSENTS : Monsieur Michel BAUCHET (donne pouvoir à Madame Christiane BRETONNEAU), Madame Sandrine GOMEZ (donne pouvoir à Monsieur Karl VALLIERE).

Secrétaire de séance : Monsieur Karl VALLIERE.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 février 2023.

Madame Isabelle HELLARD, absente lors de la délibération, ne prend pas part au vote.

Pour	Contre	Abstention
13	0	5 (BOCCAROSSA, BERNARD, BOURSE, SEIGNEUR, FRANSOUSKY)

Adopté

2- Convention dans le cadre de la mise aux normes des postes de mouillages du port de Tréhiguier

Madame Isabelle HELLARD, absente lors de la délibération, ne prend pas part au vote.

Convention avec l'Atelier de Pêcheur afin de procéder à une vérification annuelle des corps morts plaisanciers au port de Tréhiguier.

Pour	Contre	Abstention
13	0	5 (BOCCAROSSA, BERNARD, BOURSE, SEIGNEUR, FRANSOUSKY)

Adopté

3- Compte de gestion 2022 : budget principal de la commune.

Madame Isabelle HELLARD, absente lors de la délibération, ne prend pas part au vote

Pour	Contre	Abstention
12	2 (SEIGNEUR, BOURSE)	4 (BOCCAROSSA, BERNARD, LEBAS, GILORY)

Adopté

4- Compte de gestion 2022 : budgets annexes de la commune – budget du lotissement du Lavoir et budget du Port et des mouillages

Madame Isabelle HELLARD, absente lors de la délibération, ne prend pas part au vote

Pour	Contre	Abstention
14	2 (SEIGNEUR, BOURSE)	2 (BOCCAROSSA, BERNARD)

Adopté

5- Compte administratif 2022 : budget principal.

Monsieur le Maire conformément à la réglementation sort de la salle et ne prend pas part au vote.

	COMPTE ADMINISTRATIF 2022	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	4 320 820,19 €	2 080 101,37 €
Dépenses	3 612 872,64 €	1 748 844,31 €
Résultat de l'exercice	707 947,55 €	331 257,06 €
Déficit/excédent reportés	1 236 581,94 €	- 427 373,26 €
Solde	1 944 079,49 €	- 96 116,20 €
Restes à réaliser 2022	0.00 €	- 231 199,21 €
Solde 2022	1 944 079,49 €	- 327 315,41 €

Pour	Contre	Abstention
11	7 (BOCCAROSSA, BERNARD, GILORY, LEBAS, BOURSE, SEIGNEUR, FRANSOUSKY)	0

Adopté

6- Compte administratif 2022 : budget annexe du lotissement du Lavoir.

Monsieur le Maire conformément à la réglementation sort de la salle et ne prend pas part au vote.

	COMPTE ADMINISTRATIF 2022	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	106 156,00 €	51 267,90 €
Dépenses	51 267,90 €	0.00 €
Résultat de l'exercice	54 888,10 €	51 267,90 €
Déficit/excédent reportés	145 681,63 €	- 51 267,60 €
Solde	200 569,73 €	0,00 €
Restes à réaliser 2022	0,00 €	0,00 €
Solde 2022	200 569,73 €	0,00 €

Pour	Contre	Abstention
14	4 (BOCCAROSSA, BERNARD, BOURSE, SEIGNEUR)	0

Adopté

7- Compte administratif 2022 : budget annexe du port de Tréhiguiet et des mouillages

Monsieur le Maire conformément à la réglementation sort de la salle et ne prend pas part au vote.

	COMPTE ADMINISTRATIF 2022	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	270 694,44 €	21 785,55 €
Dépenses	252 695,75 €	12 152,66 €
Résultat de l'exercice	17 998,69 €	9 632,89 €
Déficit/excédent reportés	220 294,83 €	68 624,52 €
Solde	238 293,52 €	78 257,41 €
Restes à réaliser 2022	0.00 €	0.00 €
Solde 2022	238 293,52 €	78 257,41 €

Pour	Contre	Abstention
15	3 (BOCCAROSSA, BERNARD, SEIGNEUR)	0

Adopté

8- Affectation des résultats 2022.

Résultat de l'exercice définitif	
Dépenses de fonctionnement	3 612 872,64 €
Recettes de fonctionnement	4 320 820,19 €
Report résultat 2021	1 236 581,94 €
Résultat de fonctionnement	1 944 529,49 €
Dépenses d'investissement	1 748 844,31 €
Recettes d'investissement	2 080 101,37 €
Report résultat 2021	- 427 373,26 €
Résultat d'investissement	- 96 116,20 €
Restes à réaliser 2022 – Dépenses	- 975 000,00 €
Restes à réaliser 2022 – Recettes	743 800,79 €
Solde restes à réaliser 2022	- 231 199,21
Résultat d'investissement	- 327 315,41 €
Affectation du résultat	
001 - Report résultat d'investissement	- 96 116,20 €
Compte 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	327 315,41 €
002- Report de fonctionnement	1 617 214,08 €

Pour	Contre	Abstention
12	7 (BERNARD, SEIGNEUR, FRANSOUSKY, BOURSE, BOCCAROSSA, LEBAS, GILORY)	0

Adopté

9- Clôture du budget annexe du lotissement du Lavoir.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le décompte détaillé du budget annexe « lotissement du Lavoir » 2022 qui se solde par un excédent de 200 569,73 €.

Il précise que ce budget ne présente plus de mouvement et que pour clore définitivement ce dossier, il convient de procéder à l'intégration de ce résultat au budget principal de la commune.

Pour	Contre	Abstention
16	2 (BOCCAROSSA, BERNARD)	1 (SEIGNEUR)
Adopté		

10- Passage à la nomenclature M57 – mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement.

Autorisation à Monsieur le Maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à hauteur de 7,5 % maximum du montant des dépenses réelles de chacune des sections ; à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (chapitre 012).

Pour	Contre	Abstention
14	3 (BOURSE, BERNARD, BOCCAROSSA)	2 (FRANSOUSKY, SEIGNEUR)
Adopté		

11-Tarifs 2023 : redevance des mouillages du port de Tréhiquier et du littoral (plaisance et professionnel).

1- Port de Tréhiquier :

• Plaisance :

- Redevance pour les titulaires d'un contrat de garantie d'usage de corps-mort : 255 € HT/an (soit 306 € TTC)
- Redevance saisonnière :
 - o 140 € HT le mois soit 168 € TTC
 - o 50 € HT la semaine soit 60 € TTC
 - o 15 € HT la journée soit 18 € TTC

• Professionnels :

Pêcheurs (non assujettis à la TVA) : 215 € HT/an.

Mytiliculteurs et autres professionnels sauf pêcheurs (assujettis à la TVA) : 215 € HT/an (soit 258 € TTC).

2- Mouillage du Littoral :

- Secteurs de Poudrantaïs, du Bile et du Maresclé : 190 € TTC (158,33 € HT)
- Secteur de Men-Armor, Camaret et les professionnels : 190 € TTC (158,33 € HT)

Pour	Contre	Abstention
14		5 (BOCCAROSSA, BERNARD, SEIGNEUR, FRANSOUSKY, BOURSE)
Adopté		

12- Tarifs 2023 : rachat des corps morts par la commune au port de Tréhiguier.

- **A terre :**
 - o Etat bon 400 €
 - o Etat moyen 200 €
 - o Etat mauvais : 0 €

- **En eau :**
 - o Etat bon 600 €
 - o Etat moyen 200 €
 - o Etat mauvais 0 €

Pour	Contre	Abstention
14	2 (BOCCAROSSA, BERNARD)	3 (BOURSE, SEIGNEUR, FRANSOUSKY)

Adopté

13- Taux de fiscalité 2023.

Maintient des taux d'imposition 2023 par rapport à 2022 à savoir :

- o Taxe d'habitation : 9,70 %
- o Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 32,06 %
- o Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 38,80 %

Pour	Contre	Abstention
14	3 (BOURSE, FRANSOUSKY, SEIGNEUR)	2 (BOCCAROSSA, BERNARD)

Adopté

14- Budget primitif 2023 : budget principal de la commune

o Pour la section de fonctionnement :

Chapitres budgétaires	BP 2023
011 - charges à caractère général	1 120 410,00 €
012 - charges de personnel	1 632 500,00 €
014 - atténuation de produits	197 057,00 €
65 - autres charges de gestion courante	369 510,00 €
66 - charges financières (intérêts emprunts)	30 000,00 €
67 - charges exceptionnelles	2 000,00 €
TOTAL des dépenses réelles	3 351 477,00 €
042 - opérations d'ordre de transfert entre section	100 000,00 €
023 - virement à la section d'investissement	1 942 276,00 €

022 - dépenses imprévues de fonctionnement	0,00 €
TOTAL des dépenses d'ordre	2 042 276,00 €
TOTAL SECTION	5 393 753,00 €

Chapitres budgétaires	BP 2023
013 - atténuation de charges	70 000,00 €
70 - produits des services	132 056,00 €
73 - impôts et taxes + Fiscalité locale	2 651 487,00 €
74 - dotations, subventions et participations	798 486,00 €
75- autres produits de gestions courante	43 000,00 €
76- produits financiers	9,92 €
77- produits exceptionnels	1 500,00 €
TOTAL des recettes réelles	3 696 538,92 €
042- opérations d'ordre entre section	80 000,00 €
TOTAL des recettes d'ordre	80 000,00 €
Excédent reporté	1 617 214,08 €
TOTAL SECTION	5 393 753,00 €

○ **Pour l'investissement :**

Dépenses d'investissement par chapitre et par opération	BP 2023
16- emprunts et dettes assimilés	220 000,00 €
Chapitre 20 - immobilisations incorporelles	43 000,00 €
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	245 665,39 €
Chapitre 204 - subventions d'équipements versées	56 510,00 €
Chapitre 26 - participations et créances rattachées à des participations	500,00 €
TOTAL des dépenses par chapitre	565 675,39 €
101 - voirie	897 580,41 €
102 - défense contre la mer	20 000,00 €
104 - bâtiments	30 000,00 €

105 - voies vélos	501 000,00 €
110 - éclairage public - enfouissement réseaux - Morbihan Energies	450 000,00 €
120 - réhabilitation du club nautique	1 200 000,00 €
121 - aménagement nouveau cimetière	7 000,00 €
122 - revitalisation centre bourg	60 000,00 €
123 - maison médicale	1 095 000,00 €
124 - restauration des marais du Branzais	36 000,00 €
TOTAL des dépenses d'opérations	4 296 580,41 €
001 - solde d'exécution de la section d'investissement reporté	96 116,20 €
040 - opérations d'ordre de transferts entre section	80 000,00 €
TOTAL des dépenses d'ordre	176 116,20 €
TOTAL SECTION	5 038 372,00 €

Chapitres budgétaires	BP 2023
024 - produits des cessions	300 000,00 €
13 - subventions d'investissement	1 578 780,79 €
16 - emprunts et dettes assimilées	500 000,00 €
10 - dotations, fonds divers et réserves	617 315,21 €
TOTAL des recettes réelles	2 996 096,00 €
040 - opérations d'ordre entre section	100 000,00 €
021 - virement du fonctionnement	1 942 276,00 €
TOTAL des recettes d'ordre	2 042 276,00 €
TOTAL SECTION	5 038 372,00 €

Pour	Contre	Abstention
12	7 (BOCCAROSSA, BERNARD, LEBAS, GILORY, BOURSE, FRANSOUSKY, SEIGNEUR)	0

Adopté

15- Budget primitif 2023 : budget annexe du port de Tréguier et des mouillages

○ **Fonctionnement :**

Chapitres budgétaires	BP 2023
011 - charges à caractère général	286 700,00 €
012 - charges de personnel	35 000,00 €
65 - autres charges de gestion courante	1 015,00 €
66 - charges financières (intérêts emprunts)	500,00 €
67 - charges exceptionnelles	1 000,00 €
TOTAL des dépenses réelles	324 215,00 €
042 - opérations d'ordre de transfert entre section	18 000,00 €
023 - virement à la section d'investissement	167 500,00 €
022 - dépenses imprévues de fonctionnement	13 079,52 €
TOTAL des dépenses d'ordre	198 579,52 €
TOTAL SECTION	522 794,52 €

Chapitres budgétaires	BP 2023
70 - ventes produits fabriqués, prestations	284 000,00 €
74 - subvention d'exploitation	0,00 €
75- autres produits de gestions courante	0,00 €
77- produits exceptionnels	501,00 €
TOTAL des recettes réelles	284 501,00 €
Excédent reporté	238 293,52 €
TOTAL SECTION	522 794,52 €

○ Investissement :

Dépenses d'investissement	BP 2023
16- emprunts et dettes assimilés	5 500,00 €
Chapitre 20 - immobilisations incorporelles	46 000,00 €
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	95 000,00 €
Chapitre 23 - immobilisations en cours	115 000,00 €
TOTAL des dépenses par chapitre	261 500,00 €
020 - dépenses imprévues d'investissement	12 557,41 €
TOTAL des dépenses d'ordre	12 557,41 €
TOTAL SECTION	274 057,41 €

Recettes d'investissement	BP 2023
13 - subvention investissement	10 000,00 €
16 - emprunts et dettes assimilés	300,00 €
TOTAL des dépenses par chapitre	10 300,00 €
001- solde d'exécution de la section d'investissement reporté	78 257,41 €
021 - virement de la section de fonctionnement	167 500,00 €
040 - amortissement des immobilisations	18 000,00 €
TOTAL des dépenses d'ordre	263 757,41 €
TOTAL SECTION	274 057,41 €

Pour	Contre	Abstention
12	7 (BOCCAROSSA, BERNARD, LEBAS, GILORY, BOURSE, FRANSOUSKY, SEIGNEUR)	0

Adopté

16- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Morbihan – programme des animations 2023.

A- ANIMATIONS HORS SAISON

DÉPENSES		RECETTES	
COMMUNICATION		SUBVENTION ET PARTICIPATION	
Banderoles	500 €	Conseil départemental	3 000 €

Affiches (100 par manifestation)	500 €	Participation communale	38 000 €
Dépliants (1 500 à 2 000 par manifestation)			
Achat d'espaces de presse	500 €		
Invitations (300 € par manifestation)	500 €		
Sous total	2 000 €		
PRESTATIONS / ANIMATIONS			
<i>Mouclades</i>			
Marché culinaires	1 000 €		
Présence d'une personnalité	500 €		
Animations (musicales, culinaires - spectacles et intervenants taxes comprises)	10 000 €		
Intronisations	500 €		
Sous total	15 000 €		
<i>Lancement des illuminations</i>			
Animations (musicales, culinaires - spectacles et intervenants taxes comprises)	4 000 €		
Divers (matériel, taxes, etc.)	1 000 €		
Sous total	5 000 €		
TECHNIQUES			
Barnums/aménagement des espaces	4 000 €		
Sonorisation (pour les deux manifestations)	2 000 €		
Sécurité (gardiennage et contrôle sanitaires des <i>Mouclades</i>)	4 000 €		
Sous total	10 000 €		
RÉCEPTION			
Vernissage et clôture	1 000 €		
Repas invités / Hébergement	2 500 €		
Repas personnel et intervenants	500 €		
Sous total	4 000 €		
PERSONNEL			

Services techniques	2 000 €		
Administratif	3 000 €		
Sous total	5 000 €		
TOTAL	41 000 €	TOTAL	41 000 €

B- FESTIVAL PLACE AUX MOMES

DÉPENSES		RECETTES	
Cachet spectacles	13 767 €	Conseil régional (<i>Sensation Bretagne</i>)	598,80 €
SACEM- SACD et autres taxes	1 350 €	Conseil départemental	2 000 €
Communication – Réception	300 €	Participation communale	14 318.20 €
Personnel	1 500 €		
TOTAL	16 917 €	TOTAL	16 917€

C- ANIMATIONS ESTIVALES

DÉPENSES		RECETTES	
COMMUNICATION		SUBVENTION ET PARTICIPATION	
Tracts, affiches et banderoles	1 000 €	Conseil départemental	5 000 €
Signalisation et panneaux d'affichage	9 000 €	Participation communale	58 000 €
Brochure estivale	1 000 €		
Sous total	11 000 €		
ANIMATIONS			
Contrat de cession tête affiches	6 000 €		
Soirées pénestinoises	19 000 €		
La tournée Summer Teen's Break	5 000 €		
Taxes	2 000 €		
Sous total	32 000 €		
RÉCEPTION			
Repas personnel et intervenants	1500 €		

Repas invités/hébergement	1 200 €		
Sous total	2700 €		
TECHNIQUES			
Sonorisation	7 800 €		
Sécurité contrôle sanitaires	2 000 €		
Divers accueil et gestion	2 500 €		
Sous total	10 300 €		
PERSONNEL			
Services techniques	2 000 €		
Administratif	3 000 €		
Sous total	5 000 €		

TOTAL	63 000 €	TOTAL	63 000 €
--------------	-----------------	--------------	-----------------

Pour	Contre	Abstention
12	7 (BOCCAROSSA, BERNARD, LEBAS, GILORY, BOURSE, FRANSOUSKY, SEIGNEUR)	0
Adopté		

17- Attribution 2023 des subventions aux associations.

- CAP CINE : 600 €

Monsieur Dominique BOCCAROSSA ne prend pas part à la délibération.

Pour	Contre	Abstention
18	0	0
Adopté		

- TRADITIONS ET PATRIMOINE : 870 €

Monsieur Michel BAUCHET ne prend pas part à la délibération.

Pour	Contre	Abstention
18	0	0
Adopté		

ASSOCIATION	Subventions proposées 2023
LE SOUVENIRS FRANCAIS	120,00 €

ANCIEN COMBATTANT UNC	450,00 €
OUTILS EN MAIN ESTUAIRE VILAINE	200,00 €
LECTURE ET DETENTE	600,00 €
ASSOCIATION CHASSE	945,00 €
LES PEPITES DE PENESTIN	195,00 €
LES FLOTS BLEUS	435,00 €
C'PARTY	435,00 €
LES VOIX DE L'ESTUAIRE	210,00 €
VIVR'A TREHIGUIER	480,00 €
COEFF 109	300,00 €
VILAINE EN FETE	200,00 €
COMMERCANTS MINE D'OR	120,00 €
CINEMA LA COURONNE	500,00 €
LA FEDE	430,00 €
RESTAURANTS DU CŒUR	260,00 €
ADMR	2 772,00 €
ENTRAIDE ADDICT 44	100,00 €
DON DU SANG PRESQU'ILE GUERANDAISE	100,00 €
PUPILLES SAPEURS POMPIERS	100,00 €
LA PASSERELLE	250,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	200,00 €
GENERO'THON	800,00 €
CROIX ROUGE FRANÇAISE	200,00 €
SNSM DAMGAN	450,00 €
REVES DE CLOWN	100,00 €
EAUX ET RIVIERES DE BRETAGNE	200,00 €
ARTEMISE	100,00 €

ASSOCIATIONS SPORTIVES	Subventions proposées 2023
YOGA LA SOURCE	210,00 €
FOOTBALL CLUB SUD VILAINE	2 046,00 €

TENNIS SUD VILAINE	792,00 €
SPORTS ET LOISIRS	5 820,00 €
GYM BIEN ETRE	1 035,00 €
GOELAND PETANQUE SUD VILAINE	786,00 €
ART ZEN	375,00 €
ENDURANCE PENESTINOISE	315,00 €
BASKET SUD VILAINE	198,00 €

Pour	Contre	Abstention
14	2 (BOURSE, FRANSOUSKY)	3 (BOCCAROSA, BERNARD, LEBAS)
	Adopté	

18- Attribution 2023 des subventions aux écoles

1- Ecole publique Emile LABOUREUR :

Monsieur le Maire propose d'attribuer pour chaque élève de l'école les subventions suivantes :

- 30 €/élève pour un voyage scolaire sur plusieurs jours et sur justificatifs dans la limite d'un voyage par année scolaire.
- 20 €/élève pour une sortie scolaire à la journée et sur justificatifs dans la limite de deux sorties par année scolaire.

2- Ecole privée Saint Gildas :

Monsieur le Maire propose d'attribuer pour chaque élève de l'école les subventions suivantes :

- 30 €/élève pour un voyage scolaire sur plusieurs jours et sur justificatifs dans la limite d'un voyage par année scolaire.
- 20 €/élève pour une sortie scolaire à la journée et sur justificatifs dans la limite de deux sorties par année scolaire.
- 21 €/élève domiciliés sur Pénestin pour l'achat de fournitures scolaires sur présentation d'un état des effectifs en début d'année scolaire.

3- Autres établissements :

- **Lycée professionnel KERGUENNEC :**
 - o 30 €/élève domicilié à Pénestin participant à un voyage scolaire dans la limite d'un voyage par année scolaire
- **Collège Saint Joseph – La Roche-Bernard :**
 - o 30 €/élève domicilié à Pénestin participant à un voyage scolaire dans la limite d'un voyage par année scolaire
- **Association sportive collège Jacques Prévert – Herbignac : 570,00 € (38 élèves de Pénestin soit 38 X 15 €)**

Pour	Contre	Abstention
17	1 (BERNARD)	1 (BOCCAROSA)

Adopté

19- Participation communale pour le traitement de la chenille processionnaire du chêne.

Nombre d'arbres à traiter (sur une même zone)	Coût du traitement	Prise en charge communale	Coût réel du traitement
De 1 à 3 chênes	109 €	37 €	72 €
4 à 6 chênes	120 €	37 €	83 €
7 à 10 chênes	137 €	37 €	100 €
11 à 15 chênes	172 €	37 €	135 €
16 à 20 chênes	199 €	37 €	162 €
21 à 30 chênes	232 €	37 €	195 €
31 à 40 chênes	261 €	37 €	224 €
41 à 50 chênes	285 €	37 €	248 €

Pour	Contre	Abstention
18	0	1 (BOCCAROSA)

Adopté

20- Informations municipales

- Décisions d'urbanisme février 2023

A Pénestin, le 29 mars 2023

Le Secrétaire
Karl VALLIERE



Le Maire,
Pascal PUISAY

